

-----

# DE LA RÉPUBLIQUE DU TRAVAIL

CONFÉRENCE FAITE AU CIRQUE AMÉRICAIN,  
LE DIMANCHE 20 AVRIL 1879.

**PAR LE CITOYEN TOLAIN**

SÉNATEUR,  
ANCIEN ADJOINT DU 11<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT.

SOUS LA PRÉSIDENTE DU CITOYEN **ANDRÉ MURAT**

OUVRIER MÉCANICIEN,  
ANCIEN ADJOINT DU 10<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT.

-----

PARIS  
AU SIÈGE DE LA BIBLIOTHÈQUE  
7, RUE BLAISE.

-----

**1879**

-----

## Avant-propos:

Le but de cette conférence semble mal correspondre au titre qui lui a été donné, et vice-versa. Le ton évasif à ce propos, de l'introduction de l'administration de la Bibliothèque populaire du 11<sup>ème</sup> arrondissement (voir page suivante) est tout à fait compréhensible, la lecture de l'exposé terminée.

Quoi qu'il en soit, l'exposé fait par Henri TOLAIN ne manque pas d'à-propos sur l'ensemble des questions économiques abordées, questions fondamentales eu égard à leurs conséquences sur les conditions d'existence matérielle des classes laborieuses les plus défavorisées.

Les rappels historiques sur la situation juridique du labeur avant et après la suppression des maîtrises et jurandes, les évolutions du protectionnisme au libre-échange et vice-versa, les droits douaniers de facturation et de consommation en regard au droits protectionnistes, les situations de monopole ou de libre-concurrence, et les solutions étatiques réclamées (et obtenues!) par leurs tenants respectifs à divers moments... tout y est abordé pour la seule connaissance de chacun de ces problèmes-là, laissant la liberté à l'auditeur de... deviner ce que TOLAIN souhaite comme... République du Travail!!!

Le rappel du développement dans les périodes 1848-1852 et 1865-1866 des *Associations ouvrières de production*, et leur «répression économique» par l'Empire, le créneau réduit des libertés économiques admises pour les classes les plus basses, l'intégration de l'auteur à l'État républicain post-versaillais... a-priori me font mal apprécier ce que serait cette *République du Travail*! A supposer que la république, sans adjectif qualificatif aucun, ne suffise pas!

Mais dans les États, on ne peut pas s'empêcher de se justifier par ces adjectifs qualificatifs après le mot *République*!

Ils sont tous à faire plus froid dans le dos les uns que les autres, à commencer par république démocratique, république du travail, république socialiste, république sociale...

Ignorant ce que TOLAIN a fait ou envisagé de faire comme autre conférence à ce sujet, restons-en là!

*Anti.mythes.*

## **AUX SOCIÉTAIRES, ADHÉRENTS ET ADHÉRENTES DE LA BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE DU 11<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT.**

Le Conseil d'Administration de la Bibliothèque populaire du 11<sup>ème</sup> arrondissement, en vertu de l'article 22 de ses statuts, ayant cru devoir faire une conférence instructive, et dans l'intérêt de cette institution, en a fait imprimer le compte rendu sténographié et se fait un honneur de vous l'adresser en le faisant précéder de l'exposé des motifs qui l'ont déterminé à agir ainsi.

Se plaçant à ce point de vue que la Société, qu'il administre est d'origine populaire; que ses sociétaires et adhérents sont des travailleurs; il a cru que, pour cette conférence qui devait être républicaine et démocratique, il devait d'abord prendre pour la faire, un de ses membres dont la vie toute de travail et l'origine plébéienne affirmaient la vérité de sa fondation.

Il a donc prié le citoyen Tolain, fondateur et sociétaire de la Bibliothèque, sénateur et ancien ouvrier du 11<sup>ème</sup> arrondissement, de lui faire cette conférence. - Ayant accepté, ce dernier proposa pour titre:

### **«DE LA RÉPUBLIQUE DU TRAVAIL».**

Le conseil d'administration ne crut pas devoir imposer un président à son conférencier, il lui reconnut au contraire le droit de le choisir lui-même et lui en laissa le soin.

Le citoyen Tolain ayant désiré avoir pour président le citoyen André Murat, ouvrier mécanicien, ex-adjoint à la mairie du 10<sup>ème</sup> arrondissement, républicain éprouvé, le conseil ne put que ratifier ce choix et lui offrit de sa part la présidence. Il fut pour cela obligé, il se plaît à le reconnaître, de vaincre les scrupules de sa modestie; le conseil le remercie d'avoir bien voulu accepter.

Indépendant par tempérament républicain, le conseil d'administration, agissant sous sa responsabilité et dans la plénitude de son droit, a compris qu'il devait s'y prendre ainsi dans l'intérêt de l'œuvre que ses co-associés l'avaient appelé à administrer. Le résultat obtenu a prouvé qu'il ne s'était pas trompé et qu'il avait bien fait de convier à une conférence populaire tous ceux qui dans l'arrondissement sont désireux de voir progresser la marche de la Bibliothèque.

Il est heureux de remercier le citoyen Tolain qui en prenant pour titre de sa conférence: *De la République du Travail*, a traité la grande question économique du moment; celle pour laquelle dans l'industrie, fabricants et ouvriers, attendent une solution conforme aux intérêts nationaux; celle pour laquelle on semble divisé d'opinions et partagé en deux camps, protectionnistes et libres-échangistes. Il serait à souhaiter que cette grave question fût plus souvent discutée qu'elle ne l'est devant les électeurs, par les membres autorisés de nos grandes assemblées délibérantes. Notre population ouvrière verrait surtout avec grand plaisir, aujourd'hui que la République est fondée, la politique céder la place aux affaires.

Le Conseil remercie également son président, le citoyen Aubert, qui, en donnant connaissance de la situation progressive de la Bibliothèque, a vivement intéressé l'auditoire. - Quant au citoyen André Murat, citer tout son discours d'ouverture serait un peu long et dépasserait la mesure que nous croyons donner à cet avant-propos, mais cependant nous devons mentionner le passage où il dit que:

*«L'Exposition universelle nous a montré toutes les puissances montant à l'assaut de nos arts, de notre industrie, du fini de notre production dans tous les genres; faisant d'immenses efforts, des sacrifices énormes pour nous égaler, chercher à nous dépasser».*

Et enfin sa péroraison qui a été très applaudie et où il s'exprime ainsi: *«La liberté pour les travailleurs outre la satisfaction intime qu'elle procure à chacun est un moyen, une force dont ils sauront se servir dans notre belle France, avec énergie et prudence, pour se débarrasser des idées préconçues, des solutions absolues, des panacées universelles; poursuivre et détruire le monopole et les privilèges; rechercher, créer et mettre en œuvre les institutions nécessaires, et pour que le développement de leur bien-être matériel marche de pair avec leur développement moral, intellectuel et scientifique».*

**Le Conseil d'administration de la Bibliothèque populaire du 11<sup>ème</sup> arrondissement,**

**Paris, le 25 avril 1879.**

# DE LA RÉPUBLIQUE DU TRAVAIL.

Mesdames et Messieurs,

En prenant pour titre de notre entretien: *La République du travail*, je savais d'avance, que je resterais bien au-dessous de mon sujet. Mais j'ai pensé que vous me tiendriez compte de ma bonne volonté à aborder certaines questions graves, décisives à notre époque, car elles touchent au bien-être des citoyens, à l'avenir de la démocratie et à la prospérité de la Patrie.

Jusqu'ici trop peu de personnes se sont livrées à l'étude des questions économiques, et encore elles se partagent en deux groupes bien distincts, partant chacun de points de vue bien différents.

L'un se compose des économistes qui à la suite d'Adam Smith, de J. B. Say, de Ricardo, de Rossi, forment ce que l'on est convenu d'appeler l'école anglaise. Les adeptes de cette école, ne donnent d'autre but à l'économie politique que de découvrir les lois de la création de la richesse. C'est le produit matériel qui est l'objet essentiel de leur science; ils ne croient pas avoir besoin de se préoccuper du producteur ni de la répartition des produits.

L'autre groupe se compose de socialistes qui, sans distinction de systèmes ou d'écoles, poursuivent un but moral, recherchent avant tout la Justice, et pour lesquels la richesse n'est qu'un fait secondaire, un simple moyen.

On peut dire que jusqu'ici les formules des économistes sont restées antipathiques à la masse de la nation. La classe ouvrière a toujours protesté avec énergie contre une théorie qui fait des travailleurs les serviteurs passifs de la matière, au lieu d'en être les créateurs libres et les dispensateurs intelligents.

Quant aux socialistes qui, avec tant de vigueur et d'élan, ont fait la critique de notre organisation sociale; si le peuple ne leur a jamais marchandé la popularité et la reconnaissance, il faut bien reconnaître qu'il a refusé de les suivre dans l'application de leurs théories; le peuple n'a jamais voulu s'enrégimenter dans une école, s'enfermer dans un système, s'immobiliser dans une conception absolue.

Qu'est-ce que cela veut dire?

Cela veut dire qu'en économie comme en politique, le peuple a voulu rester souverain, et c'est en effet à partir de l'avènement du suffrage universel, qu'on peut marquer le point de départ de la décadence des écoles socialistes, les aspirations sont restées, mais les systèmes ne comptent plus que de rares adeptes.

En effet, jusqu'à 1848, le pays légal, c'est-à-dire les électeurs censitaires à 200 francs et à 500 francs, comptaient seuls dans la nation, seuls ils votaient, délibéraient, faisaient les lois, et au besoin les appliquaient par la force, le pauvre était considéré comme un incapable ou un indigne; aussi, en face d'une société qui ne tenait aucun compte de lui, il rêvait d'organiser de toutes pièces, une autre société, dans laquelle il jouirait enfin des libertés, des droits, des garanties nécessaires à l'homme, au citoyen, au producteur. La force le soumettait à l'impôt en argent, à l'impôt du sang, la force pouvait aussi bien servir à établir la liberté, l'égalité, la fraternité, dans sa pensée c'était justice. Aussi tout ce qu'il y avait de viril et d'intelligent devenait infailliblement utopiste ou révolté.

Mais la pratique du suffrage universel vint changer le courant des idées et des choses. La possibilité d'obtenir pacifiquement des réformes successives par le bulletin de vote amena la dispersion des écoles et des sociétés secrètes. Sans doute le suffrage universel trompa tout d'abord les espérances de la démocratie, mais malgré toutes les déceptions, le peuple, avec un admirable instinct, conserva sa foi dans le principe de l'égalité politique, si bien que, malgré toutes les tentatives pour le réglementer, le moraliser, l'épurer, le suffrage universel est resté debout, victorieux, comme l'unique base des sociétés modernes, comme l'expression légale et juridique de la souveraineté de la nation. Et dernièrement, pendant l'odieuse période du 16 mai, cette loi du nombre a montré ce qu'elle contient de force et de vertu pour assurer, garantir en même temps l'ordre et la liberté.

Mais notre honorable président vous le disait tout à l'heure, la liberté n'est qu'un principe négatif, qui doit nous permettre de réaliser les réformes nécessaires à l'établissement de la paix sociale et à la prospérité du pays.

Ces réformes, il faut les étudier vous-mêmes, car si vous ne prenez pas en mains votre propre cause, si vous laissez résoudre les questions économiques par de fanatiques sectaires, ou de fantaisistes théoriciens, les solutions, vous pouvez en être sûrs, ne seront jamais démocratiques.

Voyez quelle est l'importance de ces questions; aujourd'hui un grand débat est engagé devant le pays, débat qui intéresse tous ceux qui vivent de travail et d'affaires. Il s'agit des tarifs douaniers qui sont à l'étude dans nos assemblées délibérantes. Chaque jour des groupes de manufacturiers, de commerçants, d'agriculteurs, lancent dans le pays protestations sur manifestes; les uns demandent l'élévation des droits de douanes pour se garantir contre la concurrence des produits étrangers; les autres demandent la suppression des tarifs dans l'intérêt des consommateurs. C'est comme une grande bataille qui se livre entre la protection et le libre-échange.

Eh bien, combien de citoyens parmi nous sont capables d'avoir sur cette question une opinion raisonnée, scientifique. Une opinion sentimentale, oui; une conviction scientifique, non. La majorité du pays n'est point en état de résoudre ce problème en connaissance de cause. Et chose bien étrange, c'est que des deux côtés on se sert des mêmes arguments qui furent produits de 1840 à 1848, alors que Cobden et Robert Peel en Angleterre, et Frédéric Rastiat en France préconisaient la doctrine du libre-échange.

Oui, aujourd'hui, après quarante ans de controverses, alors que tout s'est transformé autour de nous, les méthodes de travail comme les procédés industriels, l'organisation du crédit comme les habitudes du commerce international, après quarante ans, on ressasse les mêmes idées, les mêmes arguments, sans qu'on ait avancé d'un pas vers une solution rationnelle. Et si, dans une question économique, affaire de science, on discute pendant des années sans parvenir à s'entendre sur une solution pratique, je dis que la question est mal posée; qu'il y a là un malentendu, une équivoque entretenue par des gens intéressés à la perpétuer.

Tenez, au nom de quel principe les partisans du libre-échange demandent-ils l'abaissement des tarifs? Au nom de la liberté du travail et de la libre concurrence! Rien que ce mot de liberté devrait exercer dans notre pays une action puissante, car on y comprend mieux que partout ailleurs qu'on n'a jamais trop de liberté ni de justice. Liberté du travail, libre concurrence, c'est le cri auquel nos pères de 89 ont renversé les jurandes et les maîtrises. Ah! on comprend qu'à cette époque, en face d'une industrie où le travail s'exécutait à la main, où chaque ouvrier, véritable artisan, complet dans son métier, était capable de concevoir et d'exécuter, dans toutes ses parties, l'objet destiné à la consommation, alors que chaque homme, ayant un peu d'intelligence, de savoir et de conduite, pouvait espérer devenir un jour son maître; on comprend que nos pères aient demandé la liberté et la concurrence. C'était alors la solution naturelle en rapport avec l'état de l'industrie.

Mais nos pères n'avaient pas prévu les découvertes scientifiques de notre époque, l'invasion des machines, la substitution du travail mécanique au travail de la main, toutes choses qui ont amené une révolution économique sans exemple dans l'histoire de l'humanité, et qui ont permis de reconstituer autour de nous, sous mille formes diverses, les monopoles et les privilèges que nos pères avaient cru détruire à tout jamais.

Eh bien, chose fort extraordinaire, la plupart des libres-échangistes à outrance, c'est-à-dire ceux qui vont jusqu'à nier le principe de la réciprocité, ceux-là sont presque tous bénéficiaires de monopoles.

Oh! sans doute la protection a eu ses abus, nous en verrons quelques-uns tout à l'heure. Mais ce que nous devons constater tout d'abord, c'est que la liberté du travail n'existe plus.

Sans insister sur le recrutement des professions réglementées, des professions libérales, des fonctions administratives qui sont occupées en vertu de diplômes de bacheliers, de licenciés, de docteurs ou par des élèves sortant des écoles spéciales; on peut dire que toutes ces formalités, ces barrières ont été établies pour reconstituer peu à peu une aristocratie nouvelle. Déjà sous le règne de Louis-Philippe, on voit poindre l'embryon des monopoles économiques. Mais c'est sous l'Empire que ce système a eu tout son développement. L'auteur de l'extinction du paupérisme, après avoir bâillonné la presse et supprimé la tribune, comprit qu'il lui fallait dans un intérêt dynastique appuyer son despotisme politique sur le despotisme industriel et financier. De 1852 à 1860, on n'entendit plus parler que de concessions, de fusions, de subventions, de garanties, de créations de monopoles et de privilèges, pour lever et percevoir tribut sur le travail et la production. Par voie d'agglomération les chemins de fer furent monopolisés entre les six grands réseaux. La Banque de France vit proroger pour trente ans son privilège, avec le monopole d'émettre seule du papier-monnaie, avec le droit exorbitant d'élever à son gré le taux de l'escompte, et de réduire de 90 à 75 et même à 45 jours la durée des échéances; avec la faculté de placer son capital de garantie en rentes sur l'État pour accroître le bénéfice

des actionnaires; et de s'organiser enfin de telle manière que c'est dans les époques de crises, au milieu du malheur public, comme après 1870, qu'elle peut distribuer les plus forts dividendes.

C'est sous l'Empire qu'exploitant la crédulité, et il faut bien le dire aussi la cupidité publique, par l'appât des gros dividendes, la haute finance organisa sous le nom de: *Démocratisation du Crédit*, le «*drainage de l'épargne populaire*». L'ancienne forme de crédit, prêt direct ou commandite fut abandonnée. Tout fut mis en actions, en obligations; il devint impossible de fonder aucune entreprise autrement que sous la forme de l'anonymat, en passant par les mains des grands financiers qui concentrèrent à leur profit toute la puissance industrielle de la nation. Dominer, discipliner, asservir la classe moyenne et la classe ouvrière avec leurs propres capitaux, et s'emparer par l'agiotage en quelques jours ou quelques mois, des bénéfices que le travail pourra produire pendant un demi-siècle, tel fut le résultat du système.

Ce que l'ancien régime avait établi à l'aide des privilèges nobiliaires, des jurandes et des maîtrises; l'Empire a voulu le reconstituer par les monopoles et les privilèges.

Oui sans doute pendant de longues années, couverts par des droits de douanes exagérés, les protectionnistes ont rançonné le pays. Un jour, par exemple, un capitaliste bien connu dans le monde de la finance avait organisé une coalition des propriétaires de mines situées dans une contrée industrielle; le prix du charbon s'élève dans des proportions fabuleuses, et aux plaintes qui lui sont adressées par les usiniers, il répond tranquillement: «*Tant que vos cheminées fumeront j'élèverai le prix de la houille*».

En 1847, l'État construisait en régie le chemin de fer de Chartres, il mit en adjudication la fourniture des rails au prix maximum de 345 francs la tonne. Les fers venant de l'étranger étaient alors frappés d'un droit de 206 francs la tonne, ils auraient coûté 400 francs. Que font nos maîtres de forges? Ils se coalisent et veulent exiger de l'État la prise de 400 francs, pendant qu'ils fournissaient à 300 francs à l'étranger. C'était 400 francs par tonne extorqués au Trésor public. Ce sont les mêmes qui réclamaient avec acharnement l'exécution rigoureuse de la loi sur les coalitions contre les ouvriers, et qui s'en allaient chercher des travailleurs belges, allemands, piémontais pour obtenir la réduction des salaires, sans doute encore pour protéger le travail national.

Mais de ce que la protection nous a valu de pareilles misères, s'ensuit-il que le libre-échange sans compensation ni réciprocité n'ait pas d'inconvénients. C'est au nom de la vie à bon marché et pour donner du travail aux ouvriers qu'en 1860 on nous a imposé le libre-échange!

La vie à bon marché! mes chers concitoyens, vous savez comment la prophétie s'est réalisée, par une augmentation de 30 ou 40% de toutes les choses nécessaires à la vie. Est-ce que le travail a été garanti? Pas davantage! Oh! le chiffre de la production a beaucoup augmenté grâce à la puissance d'un outillage mécanique qui va se perfectionnant chaque jour, mais le chômage loin de décroître, tend à s'accroître davantage, à prendre un caractère endémique. Si le libre-échange ainsi pratiqué profite aux forts, les faibles peuvent mesurer la différence qu'il y a parfois entre la théorie et la pratique.

Si le libre-échange suffisait pour donner la vie à bon marché, assurer le travail, depuis 1842, c'est-à-dire, depuis la réforme de Cobden et de Peel, l'Angleterre serait le pays béni des travailleurs. Or la vie y est aussi chère qu'en France et le chômage a pris les proportions d'une calamité publique, puisque l'année dernière la taxe des pauvres a dépassé trois cents millions.

Mais, chose instructive, ainsi que je le disais tout à l'heure, parmi les libres-échangistes les plus résolus, on trouve tous les bénéficiaires de monopoles. L'un des plus ardents propagateurs de la doctrine est à la tête d'un des six grands réseaux de chemins de fer. Lors de la concession, l'artère principale était concurrencée par un canal appartenant à l'État. Que faire? Notre libre-échangiste n'hésita pas, il alla demander à l'Empire l'exploitation du canal pour quarante ans, afin de supprimer la concurrence, l'Empire s'empressa de la lui accorder, et le lendemain les tarifs étaient augmentés sur la voie de fer et sur la voie d'eau! Dans l'intérêt sans doute de la liberté du travail et de la libre concurrence.

Elle est bien étrange, allez, notre organisation des chemins de fer, et pourtant la question des transports est devenue la question capitale pour l'avenir de nos industries. Car à mesure que s'opère la division du travail, l'agriculteur, comme l'industriel, en arrive à ne faire qu'un genre de produits; l'agriculteur est devenu ou devient peu à peu, un fabricant de viande, de blé ou de vin. La nécessité des échanges augmente donc chaque jour puisque chaque producteur est obligé d'entrer en relations avec tous ceux qui fabriquent les objets nécessaires à sa consommation. - Eh bien, comparez le mode d'exploitation des chemins de fer

en France et en Angleterre. Un filateur de Manchester achète des cotons à Liverpool; vingt-quatre heures après, ils sont à son usine. S'il travaille pour l'exportation, la matière première une fois transformée en filets ou en tissu, retournera en vingt-quatre heures de son usine au port d'embarquement. - En France, un filateur des Vosges qui achète son coton au Havre ne le reçoit à son usine qu'au bout de huit jours. Une fois tissé, s'il veut l'expédier en Orient qui est le grand débouché des cotonnades, le tissu mettra quatorze ou seize jours pour arriver à Marseille; 125 kilomètres par jour, voilà le cahier des charges, et encore à la condition de ne pas profiter des tarifs spéciaux; 125 kilomètres par jour sans compter le jour de la livraison en gare, le jour de l'arrivée et les délais réglementaires pour changement de réseau. Voilà ce que font les administrations de chemins de fer pour faciliter les échanges. C'est-à-dire qu'aujourd'hui la locomotive transporte les marchandises à petite vitesse aussi rapidement que nos anciennes pataches.

Les compagnies de chemins de fer ont établi des tarifs de transit, pour le transport des marchandises étrangères. Il en résulte qu'un industriel de Birmingham ou de Manchester, expédie des marchandises pour être embarquées à Marseille à meilleur marché et en moins de temps qu'un industriel de Rouen. Il y a aussi les tarifs communs internationaux à prix réduit, qui dégrèvent les produits étrangers, dans certains cas, de manière à annuler la protection établie par les droits de douanes. Et la marchandise n'a pas d'autres moyens de transport que le chemin de fer, car le jeu des tarifs, à la remonte et à la descente, de ville à ville, de gare à gare, tarifs différentiels et de détournements ont tué la concurrence des canaux et du grand cabotage. Parfois les compagnies transportent au-dessous du prix de revient pour supprimer la concurrence, quitte à relever plus tard les tarifs, ou à demander à l'État de combler le déficit.

Déficit, ce mot demande explication, car rien n'est plus complexe que notre organisation des chemins de fer. Chacune des six grandes compagnies est divisée en deux réseaux: l'ancien à revenu réservé, et le nouveau à capital garanti par l'État. Sur la totalité de la recette des deux réseaux, les frais d'exploitations payés, on prélève d'abord un revenu fixe pour les actionnaires, devenus par cette combinaison de véritables rentiers. Aux prix actuels des actions à la Bourse, c'est un placement à 5 ou à 6%. Mais il ne faut pas oublier que les actions de fondation n'étaient, à l'origine, que de 500 francs. Or, au moment des fusions, elles ont été dédoublées et redédoublées sans nouveau versement, elles n'en seront pas moins remboursées par voie d'amortissement, si bien qu'en réalité c'est de l'argent qui rapporte 12, 15 et 20%.

Quand les actionnaires ont encaissé, ce qui reste est destiné à payer l'intérêt et l'amortissement des obligations, émises pour construire le nouveau réseau; et s'il y a insuffisance, c'est le Trésor public qui avance l'argent des contribuables, pour combler le déficit; déficit qui se monte aujourd'hui à la somme de 40 à 50 millions par an.

Ainsi, le second réseau ne couvre pas ses frais, et pour juger la valeur du système de construction et d'exploitation adopté par les grandes compagnies, il suffit de rappeler les paroles de M. de Freycinet. Le nouveau réseau qui comprend 9.000 kilomètres, a coûté en moyenne 400.000 francs par kilomètre, soit au total 3 milliards 600 millions. La moyenne de la recette brute kilométrique est de 20.000 francs; les frais d'exploitation déduits, il ne reste que 6.000 francs par kilomètre pour payer l'intérêt et l'amortissement de 400.000 francs. Il en faudrait 23.000, déficit net 17.000 francs par kilomètre. - Eh bien, il est prouvé par de nombreux exemples en France et à l'étranger, qu'on pouvait construire les lignes secondaires pour 200 ou 250 mille francs par kilomètre, et avec une recette moyenne de 20.000 francs, donner 5% au capital dépensé. Conclusion, l'incurie du monopole grève la circulation des produits, dans une proportion beaucoup plus considérable que les tarifs protecteurs. - Car il faut distinguer, - dans les droits de douanes, il y a les tarifs protecteurs et les tarifs fiscaux, qui ne sont réellement que des impôts de consommation. Au budget, ces tarifs sont confondus sous la même rubrique: *Droits de douane*; mais il est facile de les séparer.

Il y a douze ans, les droits de douane rapportaient au Trésor 130 millions, dont 37 millions seulement de droits protecteurs. Aujourd'hui ils s'élèvent à 300 millions, dans lesquels les droits protecteurs ne représentent que 70 millions, c'est-à-dire une somme de beaucoup inférieure à celle que prélèvent abusivement les monopoleurs des voies de transports sur la circulation des produits. Mais de plus il y a les droits fiscaux et les impôts de consommation, qui sont une cause permanente de chômage, et dont la progression est vraiment effrayante. Il y a douze ans, le café donnait 22 millions, il en rapporte aujourd'hui 74; le sucre donnait 107 millions, il en rapporte à ce jour 180; les boissons donnaient 225 millions, elles en rapportent actuellement 400.

Comprenez-vous maintenant comment le salaire du travailleur suffit à peine à lui procurer les choses nécessaires à la vie? Comprenez-vous comment, grevée par le monopole, surchargée par l'impôt, la consommation faiblit, et pourquoi l'industriel qui manque d'un point d'appui solide dans le marché intérieur, lutte plus difficilement contre la concurrence étrangère.

Que nous parle-t-on de protection et de libre-échange? ces discussions ne servent qu'à entretenir l'équivoque, à nous empêcher de reconnaître nos véritables ennemis: le monopole et l'impôt mal réparti.

C'est encore une équivoque, quand on prétend défendre l'intérêt de tout le monde, en défendant le consommateur. Le consommateur, celui qui n'est rien que consommateur, mais c'est une bien rare exception dans la société; car tous ceux qui vivent de travail, patrons et ouvriers, sont en même temps producteurs et consommateurs. Aussi nous voyons souvent se produire ce phénomène, de gens qui sont protectionnistes pour les produits qu'ils fabriquent, et libres-échangistes pour les produits qu'ils consomment.

L'immense majorité de la nation se compose de citoyens qui sont en même temps producteurs et consommateurs. En dehors de ceux-là, qui reste-t-il? Ceux qui vivent exclusivement du revenu de leurs capitaux mobiliers, ou de l'exploitation de quelque monopole. Ce sont les capitalistes qui placent indifféremment leur argent (le capital n'a pas de patrie) en France ou à l'étranger sans autre considération que le plus gros dividende. Il est évident que celui qui prête son argent à qui paie le plus fort intérêt, désire en même temps acheter à celui qui vend le moins cher, étranger ou français. Celui-là seul peut être intéressé à voir tomber les barrières, sans compensation ni réciprocité. Mais ceux qui tout d'abord sont obligés de produire pour pouvoir consommer, et qui réunissent dans leurs personnes les deux intérêts du producteur et du consommateur, ont bien le droit d'y regarder à deux fois, surtout au milieu de la crise que nous traversons, avant d'ouvrir la porte toute grande aux produits étrangers, pour la satisfaction des théoriciens et des capitalistes.

La douane au fond ne doit être qu'une sorte de balance, de police industrielle qui laisse entrer les produits étrangers, si le manufacturier n'a pas fait les efforts nécessaires pour maintenir son industrie et son outillage au niveau des progrès réalisés à l'étranger; mais qui en même temps, si les causes d'infériorité résultent, d'une situation géographique, de la nature du sol, du climat, des charges publiques, rétablit l'équilibre et l'égalité dans les conditions du travail entre les concurrents. Et, s'il est vrai que parfois certaines industries doivent disparaître par suite de transformations et de découvertes, la douane a pour but d'adoucir les transitions qui supprimeraient trop brusquement le travail de l'ouvrier. Alors elle devient l'instrument qui établit entre les citoyens d'un même pays le lien de solidarité et de fraternité, sans lequel la patrie n'est plus qu'un mot vide de sens.

Nous traversons une crise qui sévit encore plus cruellement chez nos voisins que chez nous. Nous sommes dans une période de surproduction qui n'est pas près de sa fin; car l'industrie développe chaque jour sa puissance productrice, tandis qu'une mauvaise répartition de la richesse, engendrée par le monopole et l'impôt, diminue peu à peu la faculté de consommation du travailleur.

En Europe, en Amérique, les pays agricoles s'organisent pour la production industrielle, et par des relèvements de tarifs cherchent à protéger leur industrie naissante; c'est là un avertissement. Il n'y a que deux moyens pour un peuple, d'être une grande nation industrielle: fabriquer à bon marché des objets d'une consommation courante, universelle, ou s'imposer au consommateur par la perfection du produit. Le bon marché, c'est le rôle de l'Angleterre, placée pour cela dans des conditions exceptionnelles; la perfection, c'est notre lot et le caractère de notre génie; mais il nous faut avec l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, l'instruction professionnelle: à ce prix seulement nos travailleurs pourront maintenir la supériorité de nos industries.

Oui, établir l'enseignement professionnel et faire la guerre au monopole, à la mauvaise assiette de l'impôt, tel doit être le but de nos efforts. Sur ce terrain, nulle division n'est possible. Patrons et ouvriers, tous ceux qui vivent de travail et d'affaires ont le même intérêt. Le privilège, n'est-ce pas l'ennemi que le travailleur a toujours rencontré devant lui dans ses tentatives d'émancipation. En 1848 un grand élan poussa le peuple à fonder de nombreuses associations. On croyait alors volontiers, qu'il suffisait de s'associer fraternellement pour réaliser des merveilles. Hélas, l'expérience eut bientôt démontré, que, si la fraternité est une grande et noble vertu, elle est aussi incapable de diriger le travail que de régler la répartition du produit; le gouvernement du 2 décembre se chargea du reste de mettre fin à l'expérience en supprimant brutalement les associations.

Plus tard de nouveaux efforts furent tentés vers 1865 et 1866. - Nous avons vu se former des sociétés de crédit, qui n'ont pu se généraliser, arrêtées dans leur développement par le privilège de la Banque. Nous avons vu des associations de consommation réussir dans quelques centres industriels; mais dans un pays où les bras sont toujours plus offerts que demandés, un bénéfice de 25 centimes par jour réalisé par la société de consommation, amenait une baisse équivalente dans le prix de la journée de travail.

Eh bien! travailleurs salariés, fabricants, industriels, classe ouvrière et classe moyenne, vous avez un intérêt capital, identique, qui doit vous unir contre l'ennemi que je vous dénonçais tout à l'heure, afin de fonder sur l'égalité dans les conditions de la production: la *République industrielle*, la *République du Travail*.

Je termine, mes chers concitoyens, en vous demandant - quelque insuffisante qu'ait été mon exposition - d'y réfléchir attentivement. - J'ai fait des affirmations dont il m'était impossible de fournir en même temps la preuve; il y faudrait plus de temps que ne le permet une conférence; mais je vous assure qu'il n'est pas une de ces affirmations dont je ne puisse démontrer l'exactitude et la vérité. - C'est l'avenir de notre pays, l'intérêt de la démocratie qui sont en cause. - Étudiez ces questions, cherchez les solutions, non dans un intérêt étroit, égoïste, qui ne sait rien voir au delà du jour présent; mais dans un intérêt d'avenir, patriotique et républicain.

C'est par la science et la liberté, disait l'autre jour l'un de nos meilleurs amis, en présidant une conférence de la bibliothèque du 14<sup>ème</sup> arrondissement, - c'est par la science et par la liberté que l'homme a vaincu les fatalités de la nature; qu'il a percé les montagnes, coupé les isthmes, sillonné le globe de chemins de fer, relié les deux mondes par la télégraphie électrique; c'est par la science et par la liberté, qu'il a perfectionné son outillage et décuplé, centuplé sa puissance productrice. C'est aussi par la science et par la liberté qu'il vaincra les fatalités économiques, qui entravent le développement et le perfectionnement de sa race. C'est par la science et par la liberté que, poursuivant sa marche ascendante vers la Justice, il se transformera dans la lumière et dans la gloire.

-----